

## Les femmes dans les quartiers populaires

' De quoi parle-t-on quand on parle des quartiers populaires ?

Souvent, on se réfère aux zones urbaines sensibles, périphériques, celles où le taux de chômage avoisine les 20%, celles où il y a 32% de la population qui vit sous le seuil de pauvreté, dont 44% sont des mineurs. Mais on parle très peu au sein de ces quartiers populaires des femmes, des mères de ces mineurs, qui ne sont pas simplement des mères au foyer, mais aussi des femmes qui travaillent, et qui travaillent dur.

Ce sont des femmes que je n'aborderai pas du tout du point de vue de la sexualité ou de la religion comme on le fait très souvent. Notamment, je ne parlerai pas des jeunes filles voilées, mais de leur mère ; ou encore, de ces femmes qui viennent d'arriver en France, celles qu'on appelle les primo-immigrantes, et qui sont souvent cantonnées dans des travaux subalternes, ce qu'on appelle des travaux précaires de nettoyage, d'hôtellerie, de nurserie et dont on parle très peu. D'ailleurs, quand on s'y réfère, c'est le plus souvent par rapport à leur côté maternel simplement ; et pas du tout par rapport à la force de travail qu'elles assument. Par exemple, on avait entendu pendant les émeutes de 2005 que ces mères devaient absolument garder leurs enfants chez elles. Donc elles étaient enjointes, encore une fois, à rester à la maison et à tenir leurs enfants, à les brider. L'important ici c'est de voir que, justement, il y a une espèce de stigmatisme utilisé par les pouvoirs publics qui tendent à considérer que ces femmes de culture musulmane sont souvent enfermées à la maison, et donc, ce serait une logique naturelle que de les garder là où elles sont censées être.

Ce qui m'intéresserait ici, ce serait de mettre en avant la triple violence qui est faite, qui touche ces femmes. Tout d'abord, la violence du travail. Il y a une énorme souffrance au travail – parce qu'elles ont plusieurs employeurs et des horaires complètement éclatés, avec des salaires très bas – qui n'est pas reconnue. Donc première violence : l'invisibilisation de leur travail qui est un travail difficile.

Deuxième chose, c'est la violence des pouvoirs publics, et donc une violence peut-être beaucoup plus symbolique, qui les cantonne simplement dans ce rôle encore une fois, de mère de famille.

Et troisième violence, une violence de type narrative, où elles sont finalement censées reconduire les discours d'État, pour policer et domestiquer leurs fils – qui est absentéiste à l'école, voire délinquant –, leur fille – qui est censée être une fille voilée –, leur mari – qui est censé être assisté. Donc, j'aimerais vraiment mettre en avant l'invisibilité de ces femmes.

J'aimerais mettre en lumière ce paradoxe entre l'invisibilisation du travail de ces femmes, et à l'inverse finalement, la sur-sollicitation de ces femmes en tant que mères. Là-dessus, j'aimerais rappeler un événement assez tragique, que les mères de famille des quartiers ont elles-mêmes rappelé le 17 mars dernier, lorsqu'elles ont fait une marche pour la dignité pour alerter sur le cas de ces femmes qui travaillent dont on ne reconnaît pas le travail, et qui donne lieu malheureusement à cette invisibilisation. Ce refus de reconnaître la souffrance au travail a provoqué deux suicides : celui d'une mère polonaise dans le hall de la mairie de St Denis, et d'une autre femme qui s'est suicidée en se jetant sur les rails du RER B. Toutes deux étaient prises dans une spirale du surendettement. C'est donc cette manière de créer, de fabriquer des femmes débitrices qu'on invisibilise complètement, qu'il est urgent de mettre en avant.

Pour tenter de défaire cette fabrication de femmes débitrices, la première chose peut-être est de reconnaître leur travail. Il faut notamment professionnaliser celles qu'on appelle les femmes relais, qui œuvrent énormément dans le quartier, et pas simplement pour tisser du lien social. Parce que, quand on parle de tisser du lien social, on ne fait que reconduire l'hétéronormativité du travail, c'est-à-dire que les femmes seraient simplement vouées à faire de la poterie, du tissage etc. Mais ce

qu'elles font en réalité derrière ce terme, c'est œuvrer, face à la déliquescence des services sociaux dont c'est normalement la destination première, comme médiatrices entre les usagers et l'administration. Elles font ce travail auprès de la CAF, auprès d'EDF etc. Soit tous les services publics et privés.

Mais dans ce cadre-là, encore une fois, elles restent cantonnées dans des emplois précaires, souvent à temps partiel, et on ne leur reconnaît aucune forme de statut, comme si l'on considérait finalement que la sollicitude et l'empathie sont des qualités naturelles, et qu'il n'y aurait pas besoin pour cela d'un savoir-faire spécifique.

Donc, première proposition : ce serait de professionnaliser les femmes relais, leur savoir-faire, et de faire en sorte qu'elles aient un statut salarial.

Une deuxième proposition – notamment pour éviter d'avoir recours au crédit individualisé lorsque justement on a affaire à toutes ces charges, aussi bien au niveau du logement, que du transport, de la scolarité des enfants, etc. – serait de mutualiser les décisions sur l'endettement au niveau de la ville, au niveau municipal, et pourquoi pas, essayer de fomenter l'idée d'un budget participatif, comme c'est le cas au Brésil, à partir de Porto Allegre. Et l'idée ce n'est plus simplement de voter un budget déjà préparé à l'avance, mais au contraire de participer activement à son élaboration avec des enveloppes considérables, allant de près de 70% à 80% de l'enveloppe totale d'une ville. Ce serait donc intéressant, car cela permettrait précisément de faire des chartes pour les sous-traitants, ce serait une possibilité de revoir les politiques de transport, de mettre une pression sur les bailleurs sociaux pour les rénovations urbaines etc.